

Guide

Formations Aidants Numériques et Aidants Connect : guide à destination des formateurs



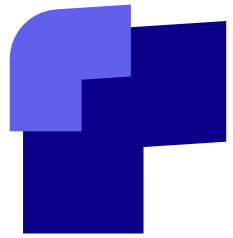
Février 2025



Important

Ce guide est uniquement à destination des organismes de formation qui dispensent les formations Aidants Numériques et Aidants Connect dans le cadre des enveloppes de formation France Numérique Ensemble





Sommaire

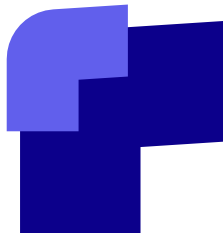
- Contexte
- Modalités et organisation des formations
- Aidants Numériques
- Aidants Connect
- Contenu de formation - éléments obligatoires
- Le Commun de formation





Rappel du contexte





La feuille de route nationale France Numérique Ensemble prévoit de soutenir les acteurs du secteur via la reconnaissance du statut d'aidant professionnel



Axe 3 : Soutenir les acteurs du secteur dans leurs travaux de structuration de la filière et renforcer l'adéquation des formations aux réalités opérationnelles.

Engagement #12 :

Améliorer la reconnaissance du statut d'aidant professionnel



En 2024, les gouvernances départementales de l'inclusion numérique disposent de plusieurs financements pour leurs feuilles de route



Crédits Ingénierie FNE



Financement de formations

20 000€
par
département

Formation Aidants Numériques /
Aidants Connect

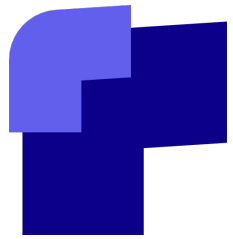


Marché ANCT



Modalités et organisation des formations



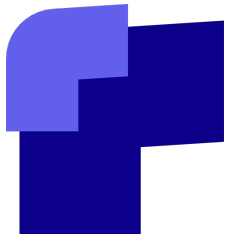


Modalités

Le choix de l'organisme de formation est à la discrétion du porteur des crédits de formation, selon une logique d'attribution de marché propre à chaque porteur de crédits.

- L'organisme de formation doit être certifié QUALIOPF
- Il peut utiliser les ressources de formation disponibles sur le Commun de formation (*cf. section dédiée*)
- S'il dispense des formations Aidants Connect, il doit se mettre en lien avec l'ANCT qui opère le dispositif

Les formations peuvent être dispensées en présentiel ou à distance.



Organisation des sessions de formation

1. Le porteur des crédits identifie les besoins en formation sur son territoire : professionnels à former et type de formation (Aidants Connect et/ou Aidants Numériques)
2. Il sélectionne un organisme de formation et le référence auprès de l'ANCT
3. Le porteur des crédits et l'organisme de formation constituent les cohortes de professionnels à former et définissent les dates de session
4. Le porteur des crédits transmet la liste détaillée des professionnels (nom, prénom, fonction, e-mail, informations structure) à l'organisme de formation
5. **Après chaque session, l'organisme de formation transmet la feuille de présence au porteur des crédits**

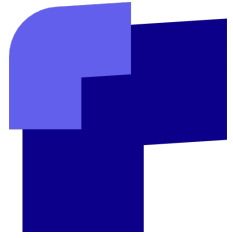
À noter

Pour les organismes de formation des réseaux Mednum et Familles Rurales, qui dispensent déjà des formations Aidants Connect ou Aidants Numériques, la gestion des sessions et des inscriptions, dans le cadre des enveloppes France Numérique Ensemble, est différente du procédé actuel (vous ne devez pas utiliser le tableau Grist). La planification des sessions et la gestion des inscriptions se fait uniquement en concertation avec le porteur des crédits.



Aidants Numériques





La formation Aidants Numériques

La formation Aidants Numériques est destinée aux professionnels qui ne sont pas encore sensibilisés aux enjeux de l'inclusion numérique.

Les sujets abordés, sans être exhaustifs, peuvent être les suivants :

- Devenir aidant numérique
- Connaître les enjeux de l'inclusion numérique
- Accueillir des publics spécifiques en situation d'exclusion numérique
- Identifier les problématiques des publics accompagnés
- Diagnostiquer le niveau d'autonomie numérique et les besoins d'accompagnement des publics
- Connaître le réseau de médiation numérique et d'aidants professionnels sur son territoire pour pouvoir orienter les personnes si besoin
- Connaître les règles juridiques de protection des données à caractère personnelles
- Adopter la bonne posture d'accompagnement vers une autonomie numérique

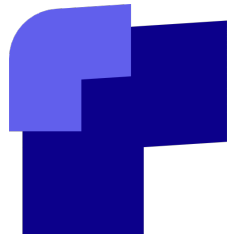
À noter

Des thématiques supplémentaires peuvent être abordées, en gardant à l'esprit que cette formation est courte et uniquement destinée à sensibiliser des professionnels éloignés des questions d'inclusion numérique mais confrontés à des publics qui leur adressent des demandes d'assistance numérique. Ces formations ne sont pas des formations permettant l'acquisition de compétences numériques pour les professionnels.



Aidants Connect

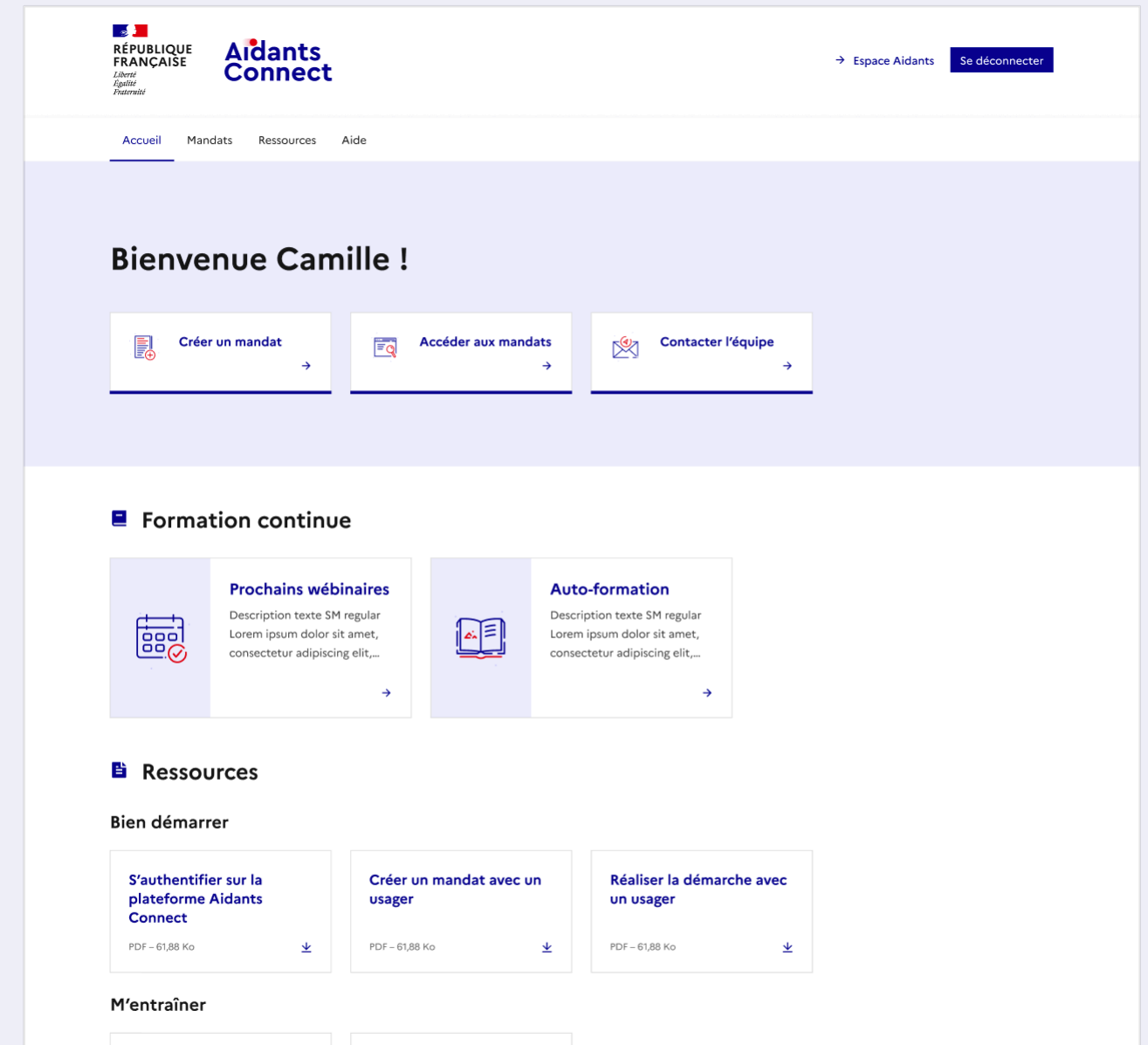




Le dispositif Aidants Connect

Aidants Connect est un service public numérique qui sécurise les démarches en ligne pour le compte d'autrui. Il s'adresse aux aidants professionnels qui accompagnent des publics non-autonomes sur les démarches administratives en ligne.

À l'issue d'une formation, et après le passage d'un test Pix, le professionnel obtient l'habilitation Aidants Connect. Il dispose d'un accès à l'outil et est en mesure d'accompagner les usagers avec cet outil.

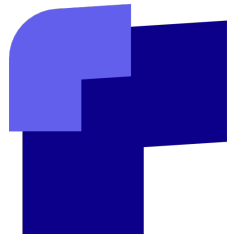


 [Plus d'informations sur le dispositif](#)



Les étapes de l'habilitation à Aidants Connect dans le cadre des enveloppes de formation FNE

1. **Avant la formation**, le porteur des crédits transmet à l'ANCT les informations relatives aux structures et aux professionnels à former (via un tableau de gestion dédié)
2. L'ANCT vérifie et valide l'éligibilité des structures et des professionnels
3. L'ANCT ouvre des accès au site de démonstration (site bac à sable) pour chaque professionnel dont l'éligibilité a été validée : la création de ces accès est nécessaire pour la formation
4. À l'issue de la formation, le professionnel passe un test Pix dont les résultats sont envoyés à l'ANCT
5. Les données de présence sont transmises par l'organisme de formation au porteur des crédits
6. Le porteur des crédits remplit les données de présence sur le tableau de gestion : elles attestent de la réalisation de la formation par le professionnel
7. **L'ANCT ouvre des accès à Aidants Connect pour chaque professionnel dont la participation à la formation est attestée ET qui a réalisé un test Pix**



Prise en main d'Aidants Connect par les formateurs

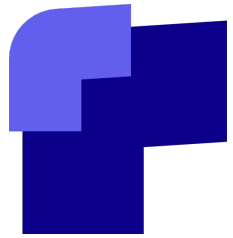
Pour les organismes de formation qui n'ont jamais dispensé de formation Aidants Connect, la manipulation du site de démonstration (site bac à sable) et la participation à un webinaire de présentation sont fortement conseillées :

- Des accès au [site bac à sable](#) sont automatiquement ouverts aux formateurs suite au référencement de l'organisme de formation par le porteur des crédits auprès de l'ANCT
- **Pour se connecter au site bac à sable**, l'adresse e-mail est celle transmise au porteur des crédits et **le code temporaire à renseigner est : 123456**
- Les dates de webinaires et le lien d'inscription vous sont envoyées par e-mail



Éléments obligatoires pour les formations Aidants Connect





Focus : site bac à sable

La manipulation de l'outil durant la formation est nécessaire pour une bonne prise en main par les apprenants. Le site bac à sable, le site de démonstration d'Aidants Connect, permet aux apprenants de découvrir et appréhender l'outil. En amont de la session, l'ANCT ouvre des accès sur le site pour chaque apprenant.

À noter

- Pour se connecter au site bac à sable, l'apprenant doit utiliser l'adresse e-mail renseignée lors de l'habilitation et le code temporaire est toujours **123456**
- Pour créer un mandat l'identifiant de l'utilisateur est « test » et son mot de passe « 123 »

Connectez-vous

[Guide](#)

Vous êtes un ou une aidante professionnelle et vous faites partie d'une structure habilitée Aidants Connect ?
Retrouvez votre espace en vous connectant ci-dessous.

Adresse email*

prénom-nom@exemple-structure.fr

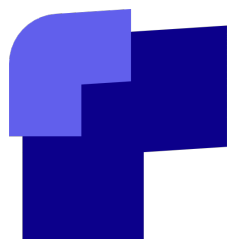
Code temporaire*

123456

i Un nouveau code à 6 chiffres est généré toutes les minutes par votre carte physique ou numérique.

Se connecter

👉 [Page de connexion au site bac à sable](#)



Focus : tutoriel interactif

Un tutoriel interactif, conçu par l'ANCT, permet également de démontrer facilement les fonctionnalités d'Aidants Connect.

Ce tutoriel permet notamment de simuler la réalisation d'une démarche via un site administratif et de comprendre l'interconnexion entre les différents services (site de la démarche > France Connect > Aidants Connect).



Bienvenue dans le tutoriel interactif

Avec ce tutoriel, vous allez découvrir pas-à-pas comment utiliser Aidants Connect.

En utilisant Aidants Connect, vous naviguerez entre plusieurs espaces numériques. Pour vous aider à mieux vous les représenter, consultez la carte interactive sur la droite de l'écran.

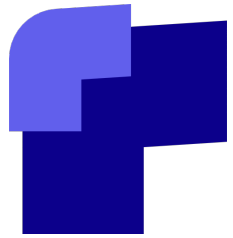


Survolez le bouton **Aperçu** sous l'action que vous souhaitez réaliser pour en visualiser les étapes dans les différentes interfaces



Puis cliquez sur le bouton de l'action pour en découvrir chaque étape commentée

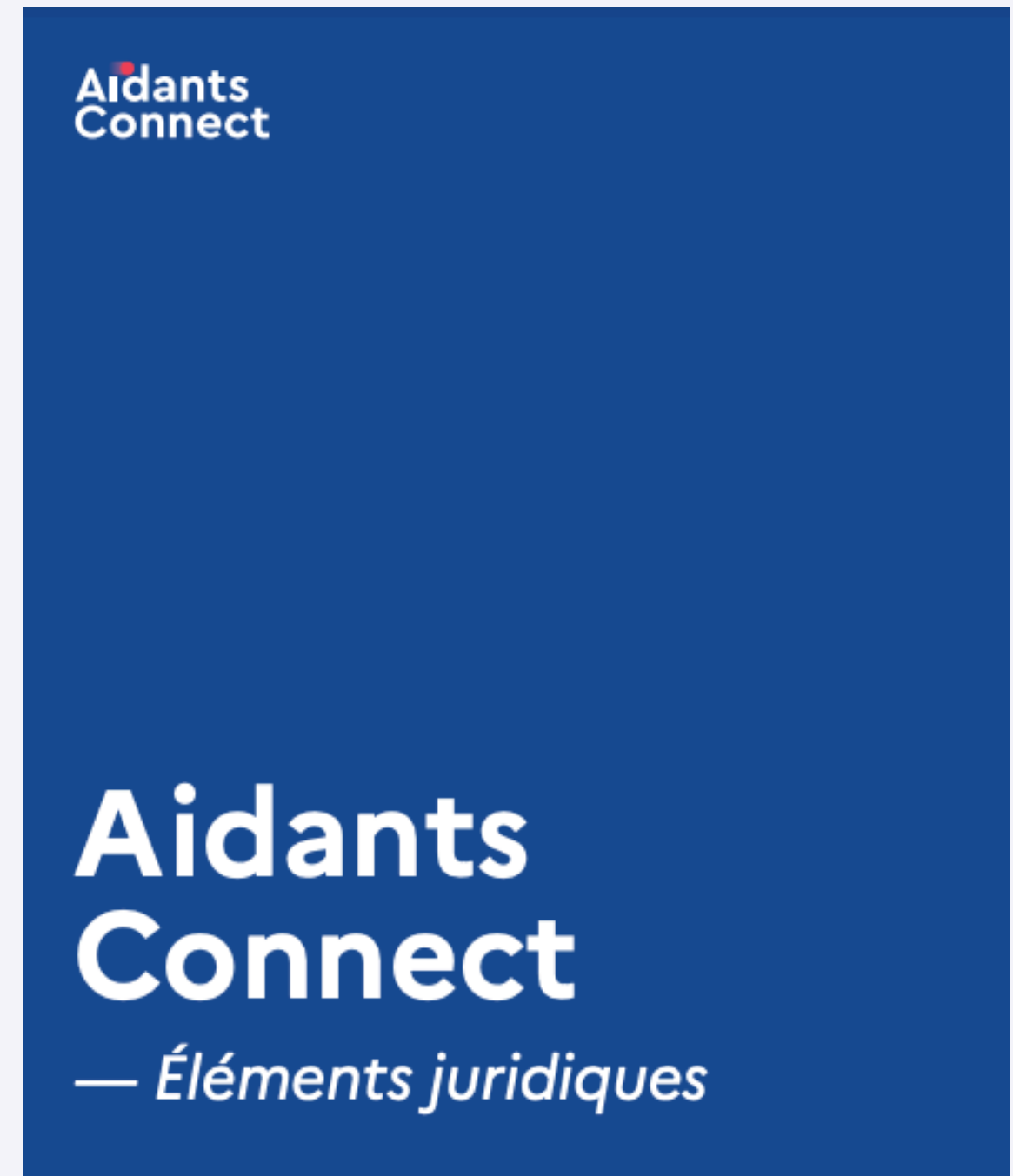
 [Tutoriel interactif](#)



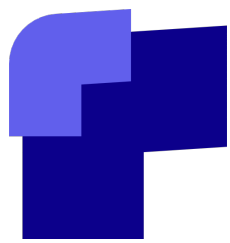
Focus : guide juridique

Les enjeux juridiques étant extrêmement importants sur Aidants Connect, l'ANCT a réalisé un guide dédié à partager aux apprenants.

Nous recommandons également aux formateurs de prendre connaissance de ce document, les questions sur ces enjeux pouvant être nombreuses lors des formations.



 [Guide juridique](#)



Focus : moyen de connexion

Aidants Connect est un outil juridique sensible. Pour se connecter à son espace, l'utilisateur doit renseigner un mot de passe à usage unique (OTP), généré soit par une application sur son téléphone (par exemple, Free OTP), soit par une carte physique envoyée par l'ANCT à sa structure.

Le choix de cette modalité se fait lors de la formation, juste avant d'accéder au test Pix via le lien présent sur le support de formation du Commun (cf. section dédiée).

Se connecter à Aidants Connect

Aidants Connect est un outil juridique sensible, son accès est fortement sécurisé et nécessite une double authentification. Pour vous connecter à votre espace, vous devrez renseigner un mot de passe à usage unique (OTP), généré soit par une application sur son téléphone (par exemple Free OTP), soit par une carte physique envoyée par notre équipe à votre structure.

Nous vous conseillons de privilégier l'usage de l'application mobile pour les raisons suivantes :

- Accès instantané au service Aidants Connect, contrairement à la carte physique où les délais de livraison peuvent aller jusqu'à 6 semaines
- Sans risque de perte ou de dégradation
- Ce n'est pas une application spécifique à Aidants Connect et elle peut être utilisée pour d'autres services nécessitant une authentification par OTP

Vos informations

E-mail professionnel *

⚠ Il s'agit de l'e-mail renseigné lors de la demande d'habilitation (e-mail nominatif de type prenom-nom@structure.fr)

Moyen de connexion choisi *



Focus : moyen de connexion

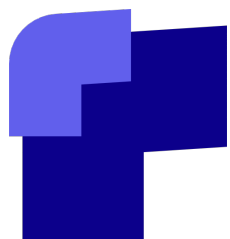
Nous recommandons le choix de l'application mobile pour les raisons suivantes :

- Elle garantit l'accès instantané à Aidants Connect, contrairement à la carte physique où les délais de livraison peuvent aller jusqu'à 6 semaines
- Elle est sans risque de perte ou de dégradation
- Elle est plus fiable (pas de problème de carte décalée générant du support)
- Ce n'est pas une application spécifique à Aidants Connect, elle peut être utilisée pour d'autres services nécessitant une authentification par OTP

Une carte numérique, sous la forme d'une application OTP qui génère un code à intervalles réguliers.
Vous avez besoin du téléphone utilisé par l'aidant pour configurer cette option.



Utiliser une carte numérique



Focus : test Pix

Le passage d'un test Pix à la fin de la journée de formation est indispensable pour que les apprenants obtiennent l'habilitation Aidants Connect (temps à consacrer env. 30 minutes).

Le lien du test Pix est présent sur la dernière slide du support de formation. Un fichier, regroupant toutes les questions est mis à disposition des formateurs : [Liste des questions](#)

À noter

- L'apprenant doit **obligatoirement** renseigner l'adresse e-mail communiquée lors de l'habilitation et bien valider l'envoi des résultats en fin de test
- Aucun résultat minimum au test n'est attendu

pix | Test Pix de fin de formation à Aidants Connect

Question 1 / 5

Guillaume utilise régulièrement [FranceConnect](#) pour se connecter aux services publics en ligne sans créer de nouveau compte.

Sur quels sites pourra-t-il s'identifier avec FranceConnect ?

Sélectionnez plusieurs réponses.

- ☐ <https://www.info-retraite.fr/>
- ☐ <https://www.edf.fr/>
- ☐ <https://www.lyon.fr/>
- ☐ <https://educonnect.education.gouv.fr/>
- ☐ <https://www.sncf-connect.com/>
- ☐ <https://ants.gouv.fr/>

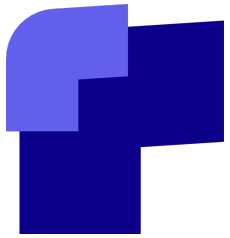
[Je passe](#) [Je valide →](#)

[Signaler un problème avec la question](#)



Le Commun de formation





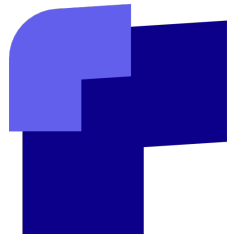
Le Commun de formation

Dans le cadre de l'enveloppe formation France numérique ensemble, des supports de formations sont mis à disposition des formateurs et organismes de formation.

- Ces ressources sont mises à disposition afin de préparer et mener une formation. En fonction de la commande de l'organisme de formation et des objectifs à atteindre par les bénéficiaires, elles pourront faire l'objet de modifications plus ou moins importantes
- Il s'agit de ressources en créative commun sous licence [BY-SA-4.0](#) : : [Licence Creative Commons Attribution - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International](#).
- Ces ressources sont organisée sous la forme d'un Commun numérique, elle profitent à une communauté d'utilisateurs et de contributeurs via une travail d'amélioration continue des supports.

Avantages

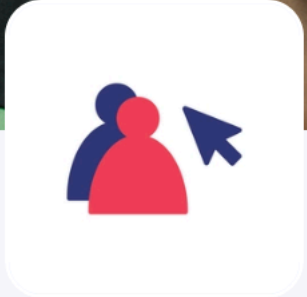
- **Satisfaire aux impératifs posés par la loi pour une République numérique** tout en restant compatible avec les licences des ressources utilisées et en permettant une mutualisation à l'échelle nationale
- Le contenu a déjà fait ses preuves et **les informations présentées sont validées par l'ANCT**
- **Libre-diffusion des ressources pour une mutualisation avec les autres acteurs publics**, qui pourront les mobiliser dans le cadre des marchés similaires qu'ils opèrent simultanément, mais également à d'autres fins



Le Commun de formation

L'ensemble des ressources sont accessibles sur la page **des Bases « Former à l'inclusion numérique »**, vous y trouverez l'ensemble des supports pour une formation clés en mains en 1 jour (7 heures) :

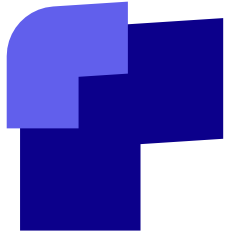
- Guide du formateur
- Support à projeter
- Supports à imprimer
- Ressources



Former à l'inclusion numérique

📄 2 · 👤 0 · 🔒 Base privée

👉 [Lien vers le Commun](#)



Comment utiliser le Commun de formation ?

Qu'ai-je le droit de faire avec ces ressources ?

- Vous pouvez les réutiliser telles quelles, les modifier (par exemple pour présenter des spécificités locales) et les diffuser (et ce pour tout usage, même commercial)

Que respecter quand j'utilise une ressource (modifiée ou non) ?

- Vous devez citer les auteurs des ressources en affichant la première slide standardisée
- Si vous souhaitez diffuser ou partager la ressource, cela doit être fait dans les mêmes conditions de licence ([BY-SA-4.0](#))

À noter

Dans une logique de partage et d'amélioration du Commun, nous vous encourageons, lorsque cela est pertinent (adaptation à un type de public ou de matériel, ajout d'une ressource, correction d'une coquille ou d'un lien, etc...) à proposer votre modification au Comité pédagogique du Commun (procédé restant à définir).



J'utilise sans modifier

Je souhaite utiliser la [formation Aidants Connect](#) pour une formation, **sans la modifier** :

1. Je télécharge les ressources dont j'ai besoin afin de préparer ma formation et de diffuser les supports le jour de la formation.
2. **Le jour de la formation je diffuse explicitement la première diapositive et je complète la partie réservée à l'OF.**



Formation Aidants Connect

Cette formation est basée sur des ressources créées par des partenaires du [Commun de formation](#) :



Familles rurales



Pimms médiation



La Mednum

Cette ressource est certifiée par l'ANCT

Partie à remplir par l'OF

Cette ressource a été modifiée par rapport à sa version initiale :

☐ Oui

☐ Non

J'utilise en modifiant la ressource

Je souhaite utiliser la [formation Aidants Connect](#) pour une formation, mais je souhaite la modifier :

1. Je télécharge les ressources proposées dont j'ai besoin afin de préparer ma formation.
2. Le jour de la formation je diffuse explicitement la première diapositive du support de formation en indiquant que j'ai modifié la formation dans l'emplacement dédié.



Formation Aidants Connect

Cette formation est basée sur des ressources créées par des partenaires du [Commun de formation](#) :



Familles rurales



Pimms médiation



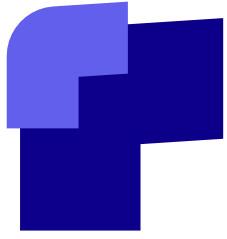
La Mednum

Cette ressource est
certifiée par l'ANCT

Partie à remplir par l'OF

Cette ressource a été modifiée par
rapport à sa version initiale :

☐ Oui
☐ Non



À quoi m'engage l'utilisation du Commun ?

Le Commun de formation constitue une plateforme de ressources en ligne accessible gratuitement et sans inscription. Son caractère ouvert et libre vous engage cependant à respecter le régime de licence sous lequel les supports sont diffusés :

👉 [La licence creative commons BY-SA-4.0](#)

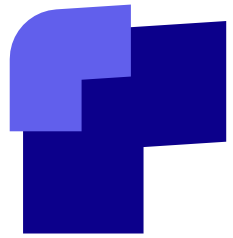
À noter

La licence creative commons BY-SA-4.0. stipule que **les ressources peuvent être modifiées, diffusées, et ce pour tout usage, même commercial, à condition d'en citer les auteurs et de les partager sous ces mêmes conditions de licence** (par exemple, vous ne pouvez pas décider que votre support, une fois modifié, ne peut plus faire l'objet d'une utilisation commerciale).



Parcours et contacts





Le parcours d'un organisme de formation pour l'organisation des sessions

1. Planification des sessions en concertation avec le porteur des crédits
2. Téléchargement du support de formation / Modification / Création de contenus
👉 [Lien vers le Commun](#)
3. Prise en main du dispositif (pour les formations Aidants Connect)
👉 [Site bac à sable](#)
4. **Après chaque session**, transmission des attestations de présence au porteur des crédits

À noter

La création des accès à Aidants Connect, pour chaque professionnel, se fait qu'une fois la présence en formation est renseignée par la porteur des crédits. Pour éviter des délais trop importants, dans la cadre des formations Aidants Connect, il est nécessaire que l'organisme de formation transmette rapidement les attestations de présence au porteur des crédits



Contacts

Pour toute question, vous pouvez contacter l'équipe du Programme Société Numérique :

societe.numerique@anct.gouv.fr